

Titre dossier : **Et si on passait au libre ?**

Des logiciels citoyens

A côté des systèmes d'exploitation propriétaires (Windows et Mac Os), des informaticiens passionnés ont développé leur équivalent dits « libres » : Linux, ainsi que toutes sortes de logiciels. Souvent gratuits, ceux-ci participent surtout à développer, ce que l'on pourrait appeler, une « informatique sociale et solidaire ». Alors, on passe au libre ?

Le libre est avant tout une philosophie qui prône l'autonomie et la reprise en main des utilisateurs sur les outils informatiques. Un logiciel libre donne, en effet, la liberté de l'utiliser pour tous les usages, d'accéder à son code source (texte écrit en langage informatique) pour étudier son fonctionnement, de distribuer des copies et de l'améliorer. Telles sont les quatre libertés définies par Richard Stallman dans sa « licence publique générale ». Ce militant des logiciels libres est à l'origine du projet GNU : une partie du système d'exploitation libre GNU/Linux, qui sera complétée par Linus Torvald, autre figure emblématique de l'informatique libre. Une première version de GNU/Linux voit le jour en 1991 qui ne cessera de s'améliorer, pour toucher aujourd'hui le grand public.

Alors que certains appellent « propriétaires », les logiciels créés par des entreprises privées, Stallman préfère les qualifier de « privateurs » dans la mesure où ils privent l'utilisateur des quatre libertés ci-dessus. *« Si les quatre libertés essentielles ne sont pas là, le développeur exerce un contrôle sur l'utilisation. Il peut faire ce qu'il veut. Il peut mettre des éléments nocifs dans son programme pour te surveiller, pour t'imposer des limites... »*, confie Stallman dans une interview sur le site Ecrans.fr.

Breveter le savoir ?

L'enjeu du logiciel libre est en effet comparable à celui des OGM : peut-on breveter le savoir, dont l'informatique fait partie, comme le vivant ? Les découvertes informatiques doivent-elles rester la propriété exclusive d'entreprises ? *« Nous ne souhaitons pas voir l'information retenue entre les mains de sociétés qui vendent le savoir, explique Tony Bassette, cofondateur de l'April (Association Promouvoir et défendre le logiciel libre). Dans un logiciel propriétaire, on ne voit pas le code source. Comment faire confiance aveuglément à un tiers ? »* [1]

Face à la logique commerciale des entreprises privées, la vision citoyenne des logiciels libres s'impose de plus en plus. Ce n'est en effet pas pour rien que le logiciel libre est souvent cité comme l'incarnation moderne de la devise : *« Liberté, égalité, fraternité »*. Fraternité, parce que les logiciels libres sont produits par un travail collaboratif à distance d'informaticiens et de passionnés qui aident pour tester les logiciels, faire les traductions, écrire la documentation, etc. Égalité, parce que l'enjeu est de rendre accessible à tous, même aux plus démunis, l'accès à l'informatique. Même si le logiciel libre n'est pas toujours synonyme de logiciel gratuit, cela reste le plus souvent le cas. Enfin, la liberté fait écho aux quatre libertés de Stallman.

Migrer au libre

Le danger est en outre celui de la standardisation de tout le parc informatique par l'utilisation généralisée de produits d'un même fournisseur. Ce qui entraîne une hausse inutile des coûts. L'agence Becta en Angleterre, qui est l'organe gouvernemental britannique pour la stratégie et

le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, l'a bien signalé dans un rapport daté de 2008. S'il fallait déployer le système d'exploitation Vista dans les écoles anglaises et galloises, le coût s'élèverait autour de 175 millions de livres sterling (environ 230 millions d'euros). Cette estimation tient compte des mises à jour matérielles nécessaires pour faire tourner le système dans de bonnes conditions, ainsi que du prix des licences, qui représente environ un tiers de la somme. Dans une école primaire typique, il faudrait compter 5000 livres (environ 6500 €, soit 160 € par machine). Autant de dépenses inutiles, dans la mesure où les logiciels libres pourraient remplir les mêmes fonctions, et ceci gratuitement. L'Agence Becta a dès lors ouvert le site Open Source Schools, destiné à fournir toutes les informations et les logiciels nécessaires pour faire migrer les écoles anglaises au libre. Le site détaille des exemples de déploiements réussis afin de les reproduire.

En France, nous sommes encore loin d'un tel effort des pouvoirs publics dans l'éducation. Reste la gendarmerie nationale qui a lancé, depuis 2002, une vaste opération de migration. Après OpenOffice et Firefox, son parc informatique passe peu à peu sous Linux. D'ici à 2013, l'ensemble de la gendarmerie nationale aura adopté le système d'exploitation libre.

Didier Bieuvelet

[1] Journal *La Croix*, 11 mai 2009

Informatique libre et solidaire

L'Alis 44 (Association Libre Informatique et Solidaire), à Nantes, veut donner accès à tous aux outils informatiques. Et cela passe par les logiciels libres.

Jean-François Rolez et Jean-Jacques Hamdani sont à l'origine d'Alis 44. Le premier est membre du collectif Apo33, un laboratoire artistique sur les pratiques de création sonore et multimédia, qui promeut l'utilisation de logiciels libres. Il est également fondateur de la Fabrique du libre, une association orientée sur la fabrication d'ordinateurs à partir de pièces détachées. Jean-Jacques Hamdani, quant à lui, issu des mouvements des militants précaires, voit la fabrication d'outils informatiques comme un moyen de créer du lien social et d'acquiescer de l'autonomie.

L'Alis 44, créée en 2006, récolte des ordinateurs usagés, auprès d'entreprises et de particuliers, et les reconditionne avec Linux et des logiciels libres. Elle les donne ensuite à ses adhérents (prix de l'adhésion à l'association : 20 €) : personnes précaires ou associations. Après un début timide, les choses commencent réellement à partir de 2008. Plus de 500 personnes ont déjà bénéficié d'ordinateurs. Mais la liste d'attente est longue, les dons de vieux ordinateurs n'étant pas encore suffisant pour en faire profiter le plus grand nombre. Le don répond ici à l'urgence écologique en offrant une seconde vie à des ordinateurs de moins de six ans, plutôt que d'en faire des déchets. L'association tient ainsi à privilégier la réutilisation avant le recyclage. Elle est partenaire du programme Ordi 2.0, une initiative nationale pour la collecte et le réemploi des ordinateurs, ainsi qu'un label qui certifie les démarches de qualité.

Libérer les ordinateurs

Pour l'association, la démarche globale consiste à « libérer » les ordinateurs : « *Le matériel libéré est un matériel donné, libéré de sa charge monétaire, de son temps de vie. Ce matériel a été fabriqué, vendu et utilisé. Il n'est pas jeté comme mort, comme un déchet, mais confié comme source de vie au collectif* ». Et en effet, les ordinateurs récupérés par l'association vont

connaître une seconde vie, grâce à l'installation de logiciels libres, à commencer par le système d'exploitation, qui passe de Windows à Linux. Une seconde vie qui amène avec elle une nouvelle façon d'aborder l'informatique. Il s'agit d'abord de se libérer des logiciels propriétaires, trop coûteux pour les plus démunis, en rendant l'informatique financièrement accessible. Les adhérents acquièrent également, lors d'ateliers d'initiation aux logiciels libres et à Linux, des compétences aujourd'hui de plus en plus indispensables pour l'accès à l'emploi. En fournissant à des personnes novices une formation à l'informatique et aux logiciels les plus courants : traitement de texte, tableur, internet, etc., Alis 44 participe à la lutte contre l'exclusion et contre la « fracture numérique ».

Une chaîne de solidarité

Les participants aux ateliers d'Alis 44 repartent ainsi avec de la connaissance et du matériel. *« Ce qui est transmis c'est un outil bricolé à partir de divers composants, outil donc qui pourra être démonté puis rebricolé, recomposé, réagencé pour d'autres usages, d'autres envies »*, explique Sophie Gosselin, philosophe et membre du collectif Apo33.

Le matériel devient alors le support d'une chaîne de solidarité. Chaque personne qui reçoit un ordinateur de la part de l'association signe une charte qui l'engage à ne pas vendre le matériel. Elle se voit, de plus, chargée d'une mission de transmission de ses nouveaux savoir-faire à d'autres personnes et de veiller à une possible réutilisation du matériel par d'autres. Cette charte, un peu comme la licence GNU/GPL du logiciel libre, impose un cadre dans lequel se déroulent échange et le don, afin de respecter le bien commun.

Outre le fait de participer au développement des logiciels libres, la démarche entière de l'association est donc inscrite dans la philosophie du libre. *« L'économie du don est une économie « open source » (source ouverte) parce que l'objet premier est envisagé comme une source de réutilisations potentielles multiples, une source qui peut, à chaque donation, générer de nouveaux potentiels d'usage. »* L'idée étant que chaque usage peut venir enrichir l'usage précédent et créer du lien social.

Chez Alis 44, le don et l'utilisation de logiciel libre sont les deux faces d'une même approche. L'un et l'autre veulent favoriser une réappropriation du matériel informatique et des logiciels. L'objectif à terme, étant de rendre l'utilisateur plus autonome. *« Nos machines sont données parce que sinon l'informatique resterait hors d'atteinte pour bien des gens et surtout l'informatique resterait une envie vide et dérisoire de simplement posséder un objet, de consommer, alors que c'est un outil de connaissance, un outil de partage et de lien. Nous éliminons la valeur monétaire de l'objet pour valoriser l'utilisateur »*, résumant les responsables de l'association.

Didier Bieuvelet

Témoignage d'un converti

Erwan Cario, rédacteur en chef du site Ecrans[1], a raconté durant l'été 2008 sa migration sur le système d'exploitation libre Linux. Intitulée *Journal d'un novice*, la série d'articles, pleine d'humour, a rencontré un grand succès auprès des internautes. Reprise commentée de quelques passages.

Le feuilleton en 13 épisodes démontre que le concurrent libre de Windows, malgré les appréhensions largement répandues, est accessible à tous les utilisateurs et que la transition n'est pas si compliquée... Première appréhension à surmonter : changer ses habitudes. *« Seize ans que j'utilise Windows. En tout cas depuis mon premier PC, en 1992, qui tournait sur*

Windows 3.11. Pourquoi en serait-il autrement pour ce nouveau portable ? Parce qu'aujourd'hui, on a le choix. » De fait, il faut sortir de l'alternative binaire, un ordinateur n'est pas synonyme de Windows ou Mac. Il faut désormais compter avec un troisième larron : Linux et ses nombreuses distributions. Le choix du journaliste s'est porté sur la distribution Ubuntu de Linux, souvent citée comme la plus populaire, adaptée aux débutants et conviviale. *« Linux est en effet disponible sous différentes distributions. Etant un projet libre et opensource, tout le monde a en effet le droit de proposer le système d'exploitation avec sa propre sélection de logiciels préinstallés (...). C'est ce qu'on appelle une distribution. Ubuntu en est une, mais on en trouve d'autres, comme RedHat, Debian ou Mandriva. »* Et au premier contact, l'utilisateur n'est pas déstabilisé : *« L'utilisateur de Windows que je suis n'est pas vraiment perdu. Presque trop familier tout ça. Il doit y avoir un piège. Si c'était vraiment aussi simple, plus personne n'utiliserait Windows »,* s'étonne Erwan.

Ubuntu est livré avec plusieurs logiciels courant déjà installés (Firefox, OpenOffice, etc.). Net avantage par rapport à Windows, cette distribution propose une fonctionnalité qui permet d'installer un logiciel en un clic grâce à une liste de logiciels, classés par genre ou accessibles via un moteur de recherche. *« Ça fait vraiment une impression étrange d'être étonné à ce point après tant d'années passées devant un écran d'ordinateur. Je n'ai rien eu à aller chercher. Rien à télécharger sur le bureau, à dézipper, à exécuter, à choisir entre « Installation standard » ou « Installation personnalisée », à valider trois fois, à supprimer les fichiers d'installation qui ne servent plus à rien. Rien de tout ça. »* Une simple case à cocher, et le tour est joué...

Solidarité et entraide

Sans être naïve ou idyllique, la narration de ce parcours initiatique ne passe pas sous silence les problèmes rencontrés. Mais rien d'insurmontable. Qui, d'ailleurs, n'a jamais rencontré de difficulté sous Windows ? Finalement, côté facilité d'utilisation, la balance semble pencher du côté d'Ubuntu si on prend en compte l'incroyable communauté, très réactive, et la documentation très fournie. *« C'est sans doute un des trucs les plus impressionnants de l'univers du libre : la solidarité et l'entraide. Pour Ubuntu, par exemple, ça se passe sur ubuntu-fr.org. Sur ubuntu-fr, il y a généralement déjà la réponse à la question qu'on se pose, c'est assez magique. On cherche d'abord dans la documentation et si la fiche existe, on sait que notre problème est presque résolu. Sinon, on recherche dans les forums. Et là, c'est dingue le nombre de gens qui ont déjà eu le même souci ! Et plusieurs bons samaritains auront déjà expliqué comment s'en sortir. »*

Le plus gros problème auquel un utilisateur de Linux peut se retrouver confronté est la reconnaissance de ses périphériques. Or les « pilotes » ou « drivers », qui font le lien entre le matériel et le système d'exploitation, sont des logiciels propriétaires, réalisés par le constructeur lui-même. Pas sûr, du coup, qu'il en existe une version Linux, surtout si le matériel est ancien. Cependant, avec le développement de Linux, les constructeurs veillent de plus en plus à proposer une version Linux de leur driver, au même titre que pour Mac ou Windows. Erwan Cario n'a en tout cas pas rencontré de problème majeur sur ce point, mis à part pour sa webcam. Problème résolu depuis.

En conclusion, le bilan est plutôt positif. Malgré les idées reçues, Linux n'est pas un système réservé aux informaticiens et le journaliste conclut ainsi son aventure : *« Je ne m'attendais pas à autant de convivialité. Je pensais tomber sur quelque chose de plus rugueux. Un système sans doute très intéressant au bout de quelques semaines d'utilisation, mais nécessitant un certain apprentissage, surtout pour l'utilisateur de Windows que je suis. Et puis, finalement, non. J'ai tout de suite eu l'impression d'être en territoire ami ».*

D.B.

1/ Webzine de *Libération* dédié à l'actualité d'internet, des jeux vidéos, de la télévision et du cinéma. Témoignage complet à lire sur www.ecrans.fr

Quels logiciels libres ?

Vous êtes sous Windows et vous voulez passer aux logiciels libres en douceur, sans vous attaquer à Linux pour le moment ? Le site Framasoft, consacré à la promotion du logiciel libre, a pensé à tout. Il propose un pack de logiciels libres « prêts à installer » et simple d'utilisation. Les logiciels sont classés dans des catégories : Bureautique, Internet, Multimédia, Graphisme, Education, etc., une fenêtre d'information décrit chacun. Il suffit alors de cocher les cases des logiciels qui vous intéressent. Puis vous téléchargez un programme qui ira chercher pour vous et installera toutes ces applications en une seule fois. Rendez-vous sur www.framapack.org !

Voici déjà une petite sélection. Ces logiciels fonctionnent aussi bien (sinon mieux !), sont souvent plus conviviaux, et remplissent exactement les mêmes fonctions que leur équivalent propriétaires.

Traitement de texte et tableur : OpenOffice <http://fr.openoffice.org>

Navigateur web : Mozilla Firefox www.mozilla-europe.org/fr/firefox

Messagerie électronique : Thunderbird <http://fr.www.mozillamessaging.com>

Lecteur de Dvd et autres formats vidéos VLC : <http://vlc-media-player.org>

Graveur de cd et DVD : Infrarecorder <http://infrarecorder.org>

Retouche de photos : Gimp www.gimp.org

Création de PDF : PDFCreator <http://sourceforge.net/projects/pdfcreator>

Simple comme Ubuntu

Passer de Windows à Linux représente un changement d'environnement qui peut faire peur. Si vous ne voulez pas vous lancer seul dans l'aventure, Framablog propose un livre en téléchargement gratuit (il en existe une version papier payante). Simple comme Ubuntu, écrit par Didier Roche, est un guide destiné à faciliter la migration vers Linux. Il vous explique tout : qu'est ce qu'un logiciel libre, comment installer un logiciel sous Linux, comment mettre à jour le système, comment installer son imprimante, ai-je besoin d'un antivirus sous Linux (réponse non, d'abord parce que les pirates informatiques préfèrent s'attaquer à Windows, d'autre part, à la moindre faille de sécurité, la communauté du libre extrêmement réactive résoudra immédiatement le problème), etc. Ce livre démystifie Linux et démontre que ce système n'est pas plus compliqué que Windows. L'apprentissage ne se fera certes pas en une journée. Mais il suffira de bousculer un peu ses habitudes et de se forger de nouveaux repères. « *Il faut donc penser autrement car vous êtes sur un système d'exploitation différent, dont la philosophie n'est pas de copier le fonctionnement d'autres systèmes, mais d'en offrir une alternative avec d'autres modes de pensée* », explique l'auteur dans sa préface.

www.framabook.org/ubuntu.html

Vente liée

Lorsqu'on achète un ordinateur, on ne paye pas seulement du matériel informatique et ses composants électroniques, mais aussi les logiciels pré-installés. Ceux-ci, dont principalement Windows, représentent 10 à 30 % du prix d'un ordinateur neuf grand public. Un coût caché qui participe à diffuser l'idée fautive : PC = Windows. De fait, à cause du monopole de l'entreprise fondée par Bill Gates, il est aujourd'hui difficile de trouver un ordinateur dans le commerce sans Windows. L'utilisateur ne peut pas choisir et se retrouve, malgré lui, obligé d'acheter ces logiciels. La seule possibilité de contournement est, au premier démarrage de l'ordinateur, de refuser le Contrat de Licence Utilisateur Final (Cluf). Selon ses propres termes, le refus de ce contrat donne droit à remboursement contre retour des produits non utilisés auprès du constructeur de l'ordinateur. Un droit inconnu du grand public, une manœuvre complexe et un contrat qui intervient après l'acte d'achat... Mais les constructeurs sont réticents à remplir les obligations de leur propre contrat, et proposent aux utilisateurs de renvoyer l'ordinateur à leur frais pour procéder à la désinstallation des programmes, contre un remboursement dérisoire, non conforme au prix réel des logiciels. Ces abus ont donné lieu à des condamnations en justice de constructeurs, et en Italie des actions de groupes se constituent contre ce qui s'apparente à de la vente forcée. L'Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres propose un guide du remboursement et a ouvert une pétition sur le site : www.racketiciel.info

Savoir +

La clé USB Framakey vous permet d'avoir une version mobile de Linux, sans rien installer :

<http://framakey.org>

Trouvez tous les logiciels libres sur www.framasoft.org

Tout sur Ubuntu : <http://ubuntu-fr.org>

Pour vous faire accompagner près de chez vous : <http://parrains.linux.free.fr> et

www.trouvetongull.info

Association libre informatique et solidaire, Alis 44, 2 rue Louis Marin, 44200 Nantes –

www.alis44.info – Tél. 09 51 11 21 45

Association promouvoir et défendre le logiciel libre, April : www.april.org – Tél: 01 78 76 92 80

Association française des utilisateurs de logiciels libres, Aful : www.iful.org

Site d'information sur le libre : www.linuxfr.org

Web TV sur l'open source : www.intelli-n.tv

Site Ecrans de Libération : www.ecrans.fr